

URBANISME : Poissy va créer un nouveau pôle économique sur l'ancien site PSA

La [COMMUNE DE POISSY](#) / **T** : 01.39.22.56.40 annonce avoir procédé à l'acquisition des terrains auparavant exploités en tant que parking par le constructeur automobile [PSA](#) / **T** : 01.61.45.45.45 afin d'y implanter de nouvelles activités. Le Technoparc de Poissy va ainsi se trouver agrandi de 40.000 m², où sept nouveaux ensembles devraient sortir de terre pour accueillir des entreprises, des activités tertiaires ainsi que des locaux divers.

www.technoparc-poissy.com/